

Analyse des FDS et bases de l'analyse des risques chimiques

ARCoP – 27 juin 2019

Frédéric Haegeman
Conseiller en prévention niveau 1



Sommaire

1. Contenu de la fiche de données de sécurité (FDS)
2. Éléments pertinents pour l'analyse de risque
3. Démarche d'analyse de risque chimique
4. Cas pratique
5. Conclusion

1 Contenu de la fiche de données de sécurité (FDS)

Fiche de données de sécurité

Obligations

- La fiche de données de sécurité doit permettre aux utilisateurs de prendre les mesures nécessaires en matière de :

- protection de la santé humaine
- sécurité sur le lieu de travail
- protection de l'environnement.



- La fiche de données de sécurité doit
 - informer les utilisateurs au sujet des risques que présente une substance ou un mélange,
 - fournir des informations concernant la sécurité du stockage, de la manipulation et de l'élimination de la substance ou du mélange.

Fiche de données de sécurité

Obligations



- Le fournisseur d'une substance ou d'un mélange fournit au destinataire de la substance ou du mélange une fiche de données de sécurité établie conformément à l'annexe II du règlement CE 1907/2006
- Elle est fournie :
 - Gratuitement
 - Sur support papier ou sous forme électronique
 - Au plus tard à la date à laquelle la substance ou le mélange est fourni pour la première fois
 - dans la langue ou les langues de la région linguistique où sont mis sur le marché les substances ou les mélanges (AR 07/09/2012)

Fiche de données de sécurité

Obligations



- La date d'établissement de la fiche de données de sécurité doit être indiquée à la première page.

MERCK

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 14.09.2018

Version 11.3

SECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	109634
Nom du produit	Propanol-2 pour analyse EMSURE® ACS,ISO,Reag. Ph Eur

Fiche de données de sécurité

Obligations - Contenu

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 14.09.2018

Version 11.3

SECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit 109634

Nom du produit Propanol-2 pour analyse EMSURE® ACS.ISO.Reag. Ph Eur

Rubrique	Contenu	Rubrique	Contenu
1	Identification du produit et du fabricant	9	Propriétés physiques et chimiques
2	Dangers	10	Stabilité et réactivité
3	Composition et informations sur les composants	11	Informations toxicologiques
4	Mesures relatives aux premiers secours	12	Informations écologiques
5	Mesures de lutte contre les incendies	13	Instructions relatives à l'élimination des produits dangereux
6	Mesures à prendre en cas de rejet/dispersion accidentel(le)	14	Informations pour le transport
7	Manipulation et entreposage	15	Réglementation
8	Mesures relatives à l'exposition et EPI	16	Autres informations



Fiche de données

Obligations – Contenu –

- E-FDS = FDS étendue
- Elle comprend les scénarios
- «scénario d'exposition»: l'e fabriquée ou utilisée penda contrôle ou recommande a de l'environnement.
- Uniquement pour les subst
→ substances en quantités

1. Utilisation industrielle Réactif pour analyses, Production chimique)

Secteurs d'utilisation finale

- SU3* Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
- SU9* Fabrication de substances chimiques fines
- SU 10* Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)

Catégorie de produit chimique

- PC19* Intermédiaire
- PC21* Substances chimiques de laboratoire

Catégories de processus

- PROC1* Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
- PROC2* Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
- PROC3* Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
- PROC4* Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
- PROC5* Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)
- PROC8a* Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de

2 FDS : Éléments pertinents pour l'analyse de risque

Aspect protection de la santé humaine

Fiche de données de sécurité

Éléments pertinents pour l'analyse de risque

Rubrique	Contenu	Rubrique	Contenu
1	Identification du produit et du fabricant	9	Propriétés physiques et chimiques
2	SECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise 1.1 Identificateur de produit Code produit 109634 Nom du produit Propanol-2 pour analyse EMSUDE@ ACS ISO Recg. Ph Eur Numéro d'Enregistrement REACH 01-2119457558-25-XXXX No.-CAS 67-63-0 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisations identifiées Réactif pour analyses, Production chimique Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche		réactivité
3		ns toxicologiques	
4		ns écologiques	
5		Synonymes: Isopropanol, alcool isopropylique des produits	
6		ns pour le transport	
7		tation	
8		ormations	

Fiche de données de sécurité

Éléments pertinents pour l'analyse de ri

Rubrique	Contenu
1	Identification du produit et du fabricant
2	Dangers

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquide inflammable, Catégorie 2, H225

Irritation oculaire, Catégorie 2, H319

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Ca central, H336

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, vo

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Intervention

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Fiche de données de sécurité

Éléments pertinents pour l'analyse de risque

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications.

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: TITAN CARGO 15W-40

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Produit lubrifiant

Usages déconseillés: Pas d'utilisations déconseillées identifiées.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Informations générales:

Mélange d'huiles minérales hautement raffinées avec des additifs spéciaux.

Désignation chimique	Identificateur	Concentration *	N° d'enregistrement REACH	Notes
dithiophosphate de zinc	EINECS: 298-577-9	1,00 - <3,00%	01-2119543726-33	
dérivé du phénol	EINECS: 310-154-3	0,10 - <1,00%	01-2119513207-49	
Mo-S-polymer	EC: 457-320-2	0,10 - <1,00%	01-0000019337-66	

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Classification

Désignation chimique	Identificateur	Classification
	7-9	CLP: Skin Irrit. 2;H315, Eye Dam. 1;H318, Aquatic Chronic 2;H411
	4-3	CLP: Repr. 2;H361f, Aquatic Acute 1;H400, Aquatic Chronic 1;H410, Skin Irrit. 2;H315, Eye Irrit. 2;H319
		CLP: Skin Irrit. 2;H315, Skin Sens. 1;H317, Aquatic Chronic 3;H412

CLP: Règlement n° 1272/2008

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Rubrique	Contenu
1	Identification du produit et du fabricant
2	Dangers
3	Composition et informations sur les composants
4	Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) Nom Chimique (Concentration)
5	No.-CAS Numéro d'enregistrement Classification
6	2-Propanol (<= 100 %) <i>La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la règle n° 1272/2008</i>
7	67-63-0 01-2119457558-25- XXXX
8	Liquide inflammable Irritation oculaire Toxicité spécifique pour l'environnement unique, Catégorie 3, H33

Attention à l'accumulation liée à l'utilisation de divers mélanges

Fiche de données de sécurité

Éléments pertinents pour l'analyse de risque

Rubrique					Contenu
1	Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle				Propriétés physiques et chimiques
2	<i>Composants</i>				Stabilité et réactivité
3	Base	Valeur	Valeurs limites	Remarques	Informations toxicologiques
4			seuil		Informations écologiques
5		OEL (BE)	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	200 ppm 500 mg/m3	Informations relatives aux produits
6			Valeur Courte Durée	400 ppm 1.000 mg/m3	Informations pour le transport
7					Réglementation
8	Mesures relatives à l'exposition et EPI			16	Autres informations

Cfr ANNEXE VI.1-1 du code du bien-être au travail



Fiche de données de sécurité

Éléments pertinents pour l'analyse de risque

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	d'alcool
Seuil olfactif	1,0 - 196,1 ppm
pH	à 20 °C neutre
Point de fusion	-89,5 °C
Point/intervalle d'ébullition	82,4 °C
Pression de vapeur	43 hPa à 20 °C

Rubrique	Contenu
9	Propriétés physiques et chimiques
10	Stabilité et réactivité
11	Informations toxicologiques
12	Informations écologiques
13	Instructions relatives à l'élimination des produits dangereux
14	Informations pour le transport
15	Réglementation
16	Autres informations



Fiche de données de sécurité

Éléments pertinents pour l'analyse de risque

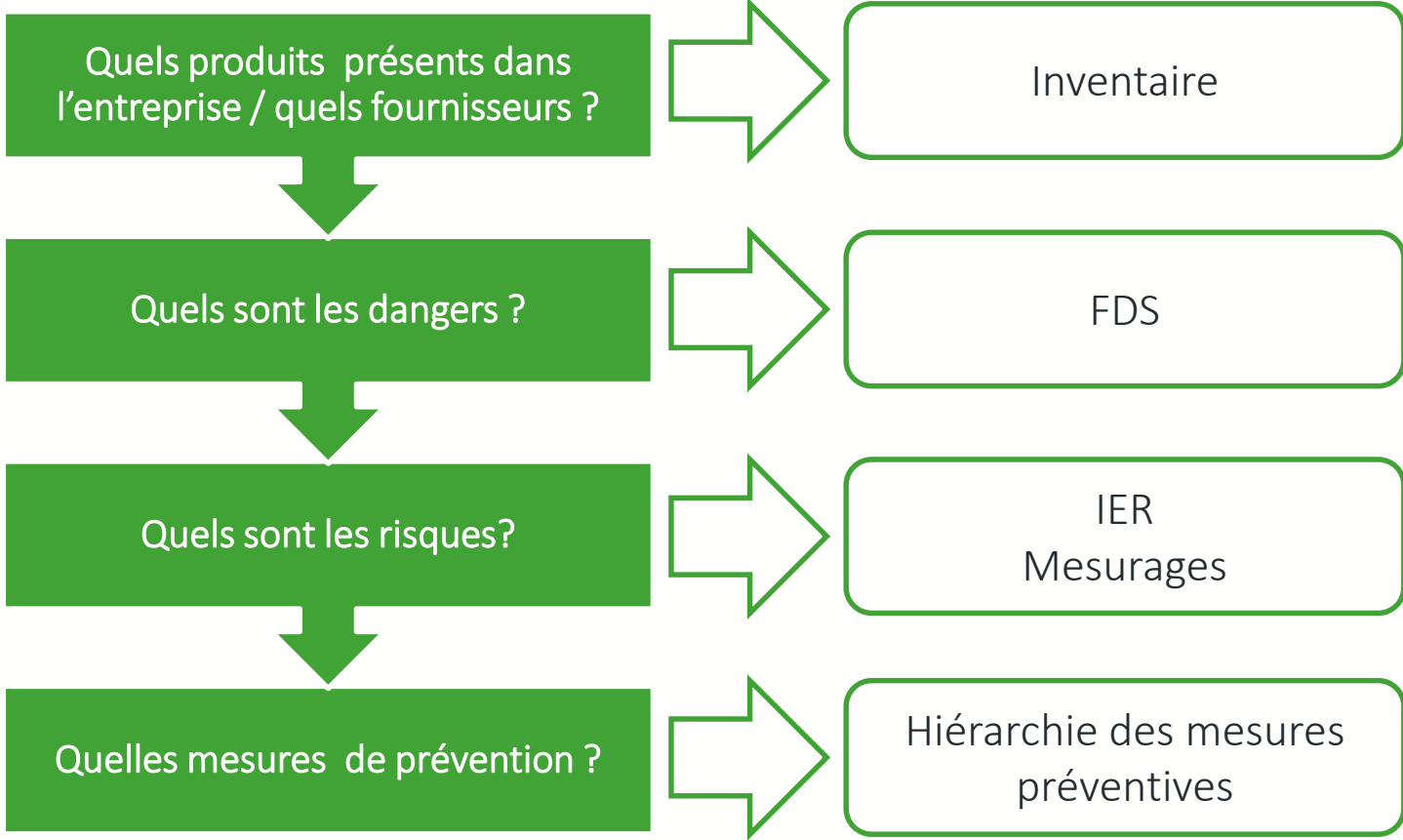
Aspect protection
de la santé humaine

Rubrique	Contenu	Rubrique	Contenu
1	Identification du produit et du fabricant	9	Propriétés physiques et chimiques
2	Dangers	10	Stabilité et réactivité
3	Composition et informations sur les composants	11	Informations toxicologiques
4	Mesures relatives aux premiers secours	12	Informations écologiques
5	Mesures de lutte contre les incendies	13	Instructions relatives à l'élimination des produits dangereux
6	Mesures à prendre en cas de rejet/dispersion accidentel(le)	14	Informations pour le transport
7	Manipulation et entreposage	15	Réglementation
8	Mesures relatives à l'exposition et EPI	16	Autres informations



3 Démarche d'analyse de risque chimique

Aspect protection de la santé humaine



Approche par étapes

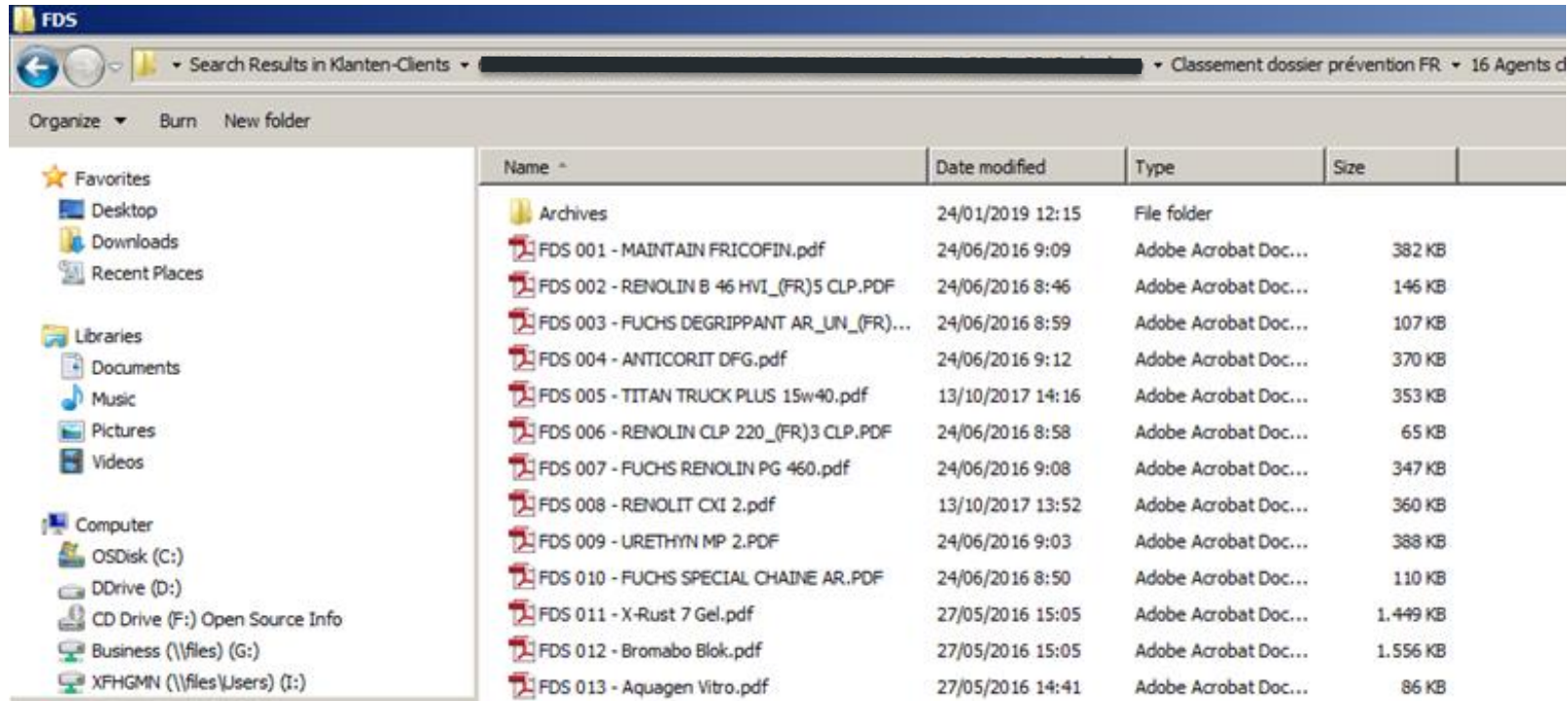
Démarche d'analyse de risque chimique

1. L'inventaire

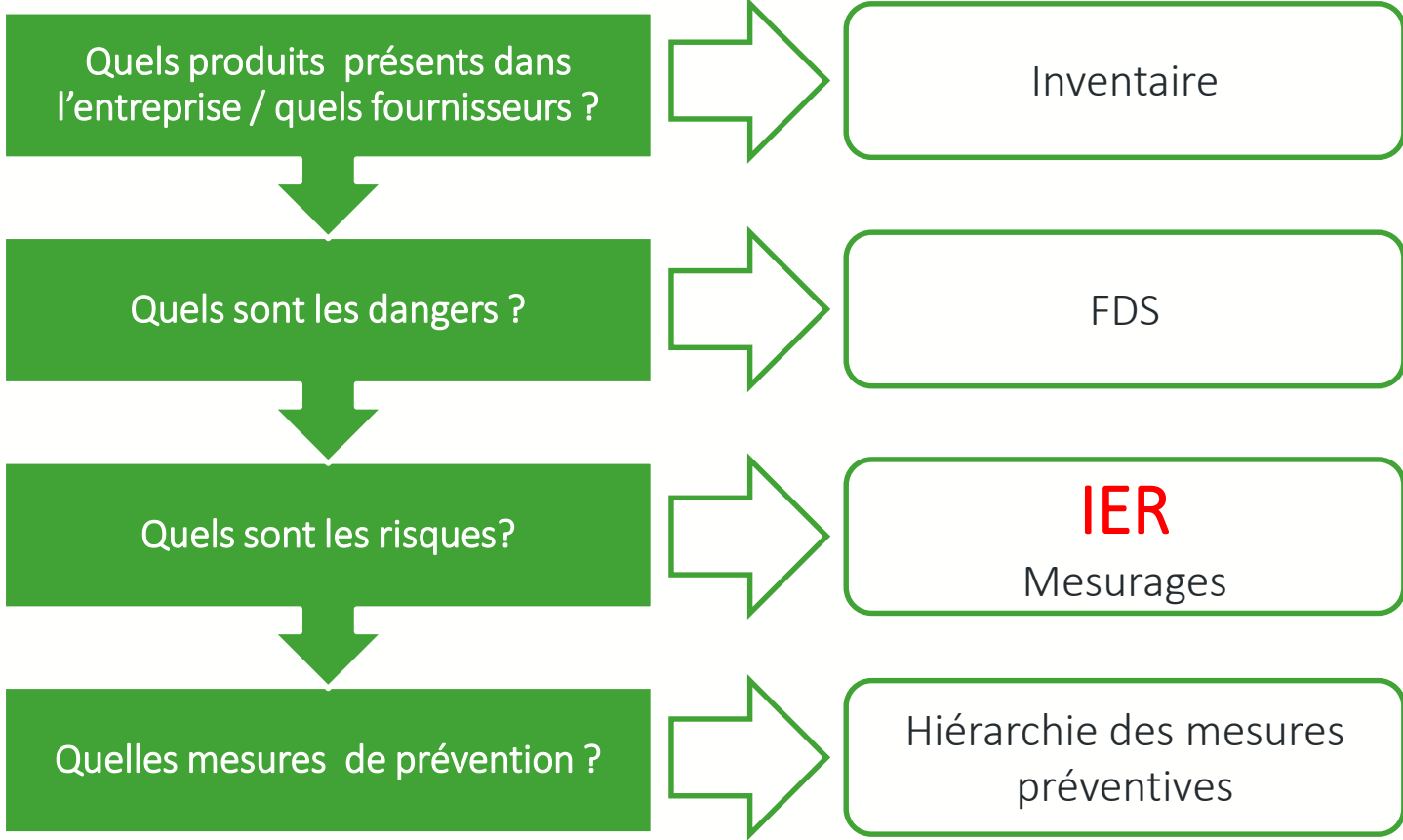
INVENTAIRE DES PRODUITS DANGEREUX									
	Date de mise à jour:	15/02/2019		Mis à jour par:	Frédéric Hæge man, Conseiller en prévention externe (Mensura)				
N°	Nom	Usage	Dangers	Pictogramme	FDS disponible	Date de MAJ	Fournisseur	Localisation	Quantité
1	Maintain Fricofin	Produit antigel	H302: Nocif en cas d'ingestion. H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée		Oui	1/06/2016	FUCHS EUROPE SCHMIERSTOFFE GMBH	Garage	200 L
2	Renolin B 46 HVI	Fluide hydraulique	Non classé		Oui	27/04/2015	FUCHS LUBRIFIANT FRANCE SA	Garage	200 L
3	Fuchs Dégrippant aérosol	Aérosol	H222 Aérosol extrêmement inflammable. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.		Oui	7/07/2015	FUCHS LUBRIFIANT FRANCE SA	Garage	15 aérosols
4	Anticorit DFG (Spraydose)	Produit de protection anticorrosion	H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.		Oui	9/05/2016	FUCHS EUROPE SCHMIERSTOFFE GMBH	Garage	20 aérosols
5	TITAN Truck Plus 15w-40	Produit lubrifiant	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.		Oui	12/10/2017	Fuchs Lubricants Be ne lux N.V./S.A.	Garage	400 L
6	Renolin CLP 220	Produit lubrifiant	Non classé	/	Oui	15/05/2015	FUCHS EUROPE SCHMIERSTOFFE GMBH	Garage	150 L
7	Renolin PG 460	Produit lubrifiant	Non classé	/	Oui	19/05/2016	FUCHS EUROPE SCHMIERSTOFFE GMBH	Garage	300 L

Démarche d'analyse de risque chimique

2. Les FDS



Name	Date modified	Type	Size
Archives	24/01/2019 12:15	File folder	
FDS 001 - MAINTAIN FRICOFIN.pdf	24/06/2016 9:09	Adobe Acrobat Doc...	382 KB
FDS 002 - RENOLIN B 46 HVI_(FR)5 CLP.PDF	24/06/2016 8:46	Adobe Acrobat Doc...	146 KB
FDS 003 - FUCHS DEGRIPPANT AR_UN_(FR)...	24/06/2016 8:59	Adobe Acrobat Doc...	107 KB
FDS 004 - ANTICORIT DFG.pdf	24/06/2016 9:12	Adobe Acrobat Doc...	370 KB
FDS 005 - TITAN TRUCK PLUS 15w40.pdf	13/10/2017 14:16	Adobe Acrobat Doc...	353 KB
FDS 006 - RENOLIN CLP 220_(FR)3 CLP.PDF	24/06/2016 8:58	Adobe Acrobat Doc...	65 KB
FDS 007 - FUCHS RENOLIN PG 460.pdf	24/06/2016 9:08	Adobe Acrobat Doc...	347 KB
FDS 008 - RENOLIT CXI 2.pdf	13/10/2017 13:52	Adobe Acrobat Doc...	360 KB
FDS 009 - URETHYN MP 2.PDF	24/06/2016 9:03	Adobe Acrobat Doc...	388 KB
FDS 010 - FUCHS SPECIAL CHAINE AR.PDF	24/06/2016 8:50	Adobe Acrobat Doc...	110 KB
FDS 011 - X-Rust 7 Gel.pdf	27/05/2016 15:05	Adobe Acrobat Doc...	1.449 KB
FDS 012 - Bromabo Blok.pdf	27/05/2016 15:05	Adobe Acrobat Doc...	1.556 KB
FDS 013 - Aquagen Vitro.pdf	27/05/2016 14:41	Adobe Acrobat Doc...	86 KB



Approche par étapes

Démarche d'analyse de risque chimique

3. La méthodologie

- L'analyse de risque doit tenir compte des éléments suivants:
 - Les propriétés dangereuses;
 - Les informations relatives à la sécurité et à la santé qui sont communiquées par le fournisseur, par exemple, la fiche de données de sécurité correspondante fournie
 - Le niveau, la nature et la durée d'exposition par le système respiratoire, par la peau ou par d'autres types d'exposition;
 - Les conditions et la contrainte dans lesquelles se déroule le travail impliquant ces agents, y compris leur quantité;
 - Les éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle ou les valeurs limites biologiques;
 - L'effet des mesures de prévention prises ou à prendre;
 - Les conclusions à tirer d'une surveillance de la santé déjà effectuée

Démarche d'analyse de risque chimique

3. La méthodologie

1. Hiérarchisation du risque

- Classement des agents chimiques dangereux
- Détermination des GES (Groupes d'exposition similaire): ensemble des personnes, postes, fonctions dont on estime que l'exposition est de même nature et d'intensité similaire.

2. Analyse approfondie

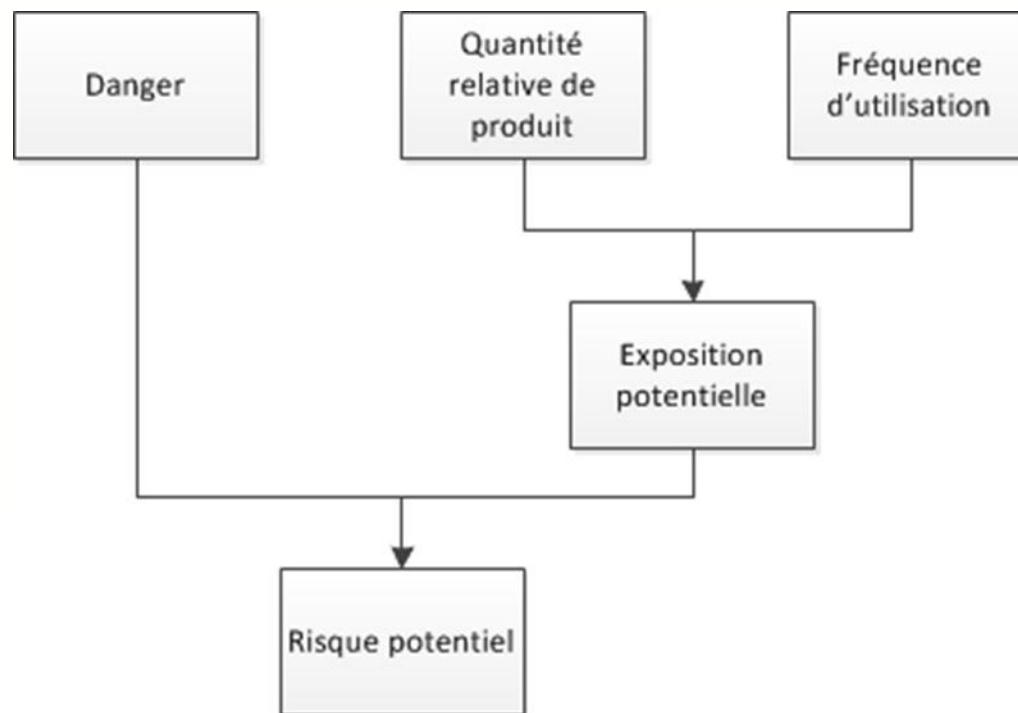
- Evaluation du risque par inhalation
- Evaluation du risque par contact cutané
- Mesurages de l'exposition

Démarche d'analyse de risque chimique

3. La méthodologie – Hiérarchisation du risque

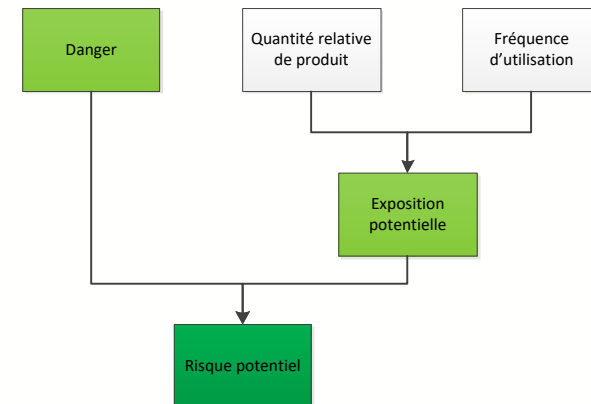
- Méthode simplifiée INRS (ND2233)
- Logiciel INRS: SEIRICH → Gratuit

 Un logiciel gratuit compatible avec le règlement CLP



Démarche d'analyse de risque chimique

3. La méthodologie – Détermination du risque potentiel



Classe d'exposition potentielle						
5	100	1000	10000	100000	1000000	
4	30	300	3000	30000	300000	
3	10	100	1000	10000	100000	
2	3	30	300	3000	30000	
1	1	10	100	1000	10000	
	1	2	3	4	5	Classe de danger

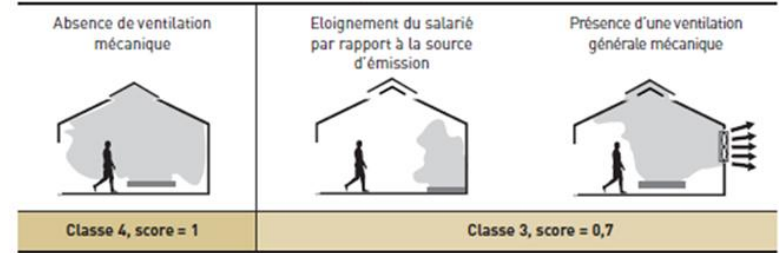
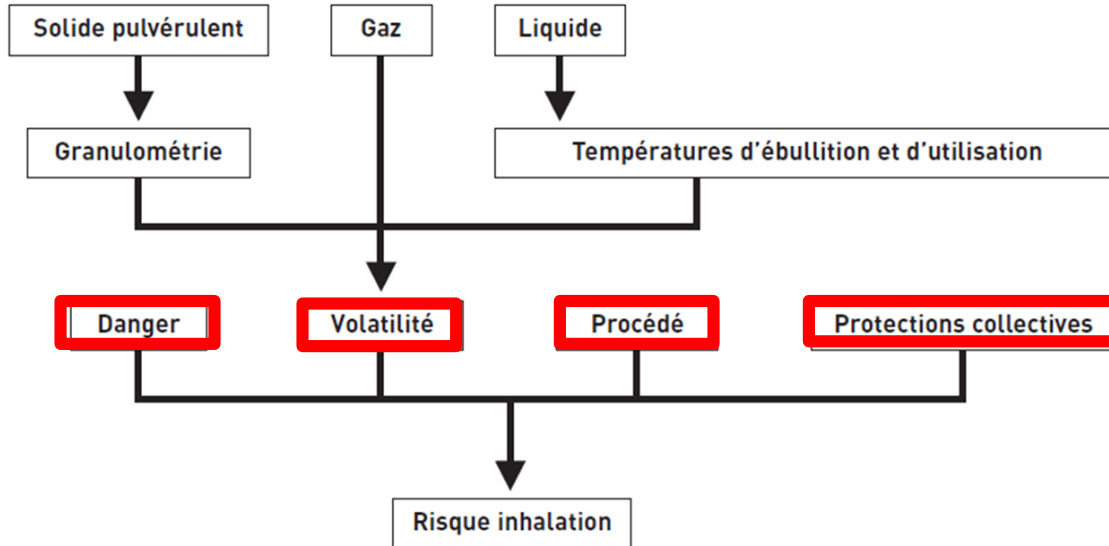
Score HRP/ produit	Priorité
≥ 10000	Forte
100 - 10000	Moyenne
< 100	Faible

Source: INRS – ND2233



Démarche d'analyse de risque chimique

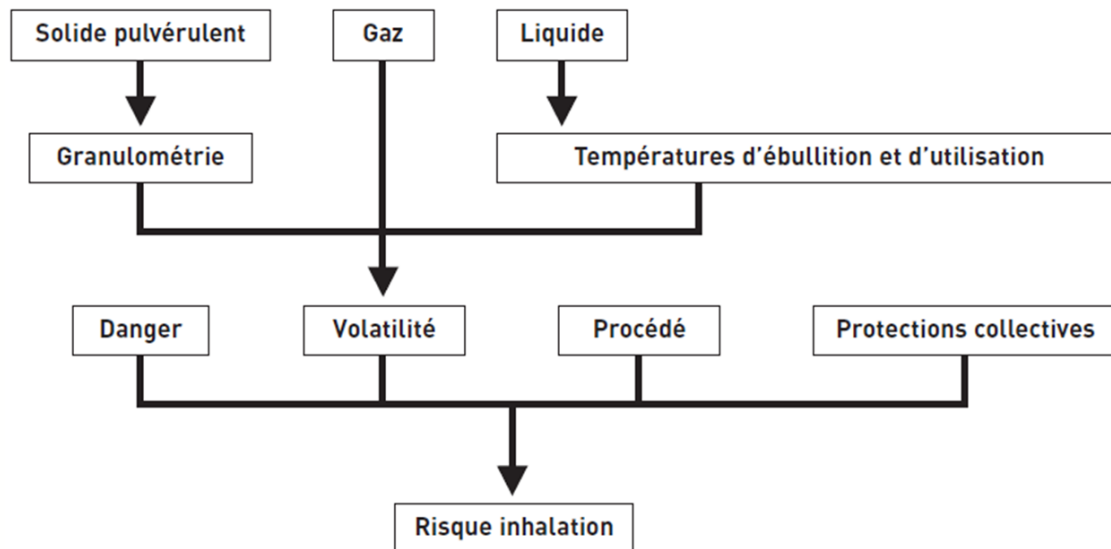
3. La méthodologie – Evaluation du risque par inhalation



Dispersif	Ouvert	Clos mais ouvert régulièrement	Clos en permanence
<p>Exemples : Peinture au pistolet, ponçage, meulage, vidage manuel de sacs, de seaux... Soudure à l'arc... Nettoyages manuels au chiffon, utilisation de machines d'usinage portatives (scies, rabots, défonceuses...)</p>	<p>Exemples : Conduite de réacteurs, malaxeurs ouverts, peinture à la brosse, au pinceau, poste de conditionnement (bûtes, bidons...), conduite et surveillance de machines d'impression...</p>	<p>Exemples : Réacteur chimique avec chargements réguliers, produits chimiques, prise d'échantillons... Machine à graisser en phase liquide ou vapeur...</p>	<p>Exemple : Réacteur chimique.</p>
Classe 4	Classe 3	Classe 2	Classe 1
Score de procédé			
1	0,5	0,05	0,001

Démarche d'analyse de risque chimique

3. La méthodologie – Evaluation du risque par inhalation

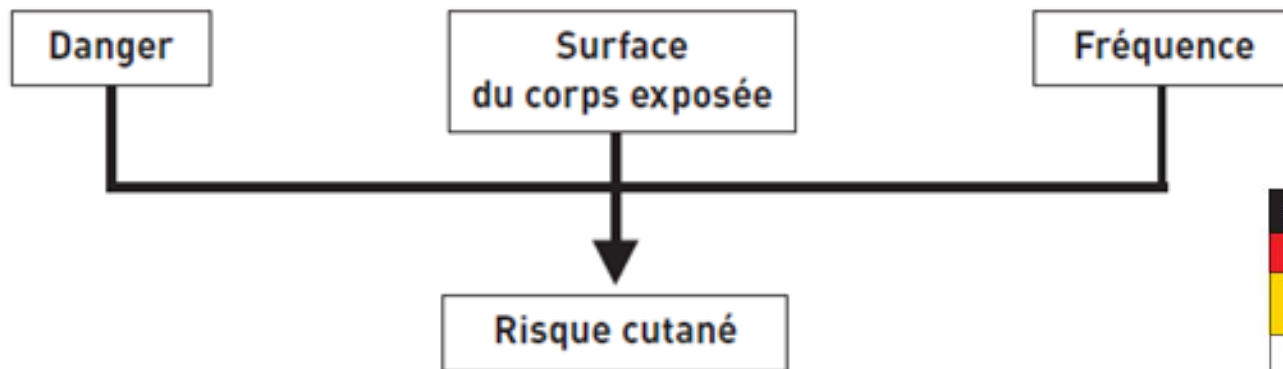


Score de risque	Priorité d'action	Caractérisation du risque
≥ 1000	1	Risque probablement très élevé (mesures correctives immédiates)
100 - 1000	2	Risque modéré nécessitant probablement la mise en place de mesures correctives et une évaluation approfondie (métrologie)
< 100	3	Risque a priori faible (pas de modification)

$$S_{inh} = \text{score danger} \times \text{score volatilité} \times \text{score procédé} \times \text{score protection collective}$$

Démarche d'analyse de risque chimique

3. La méthodologie – Evaluation du risque par contact cutané

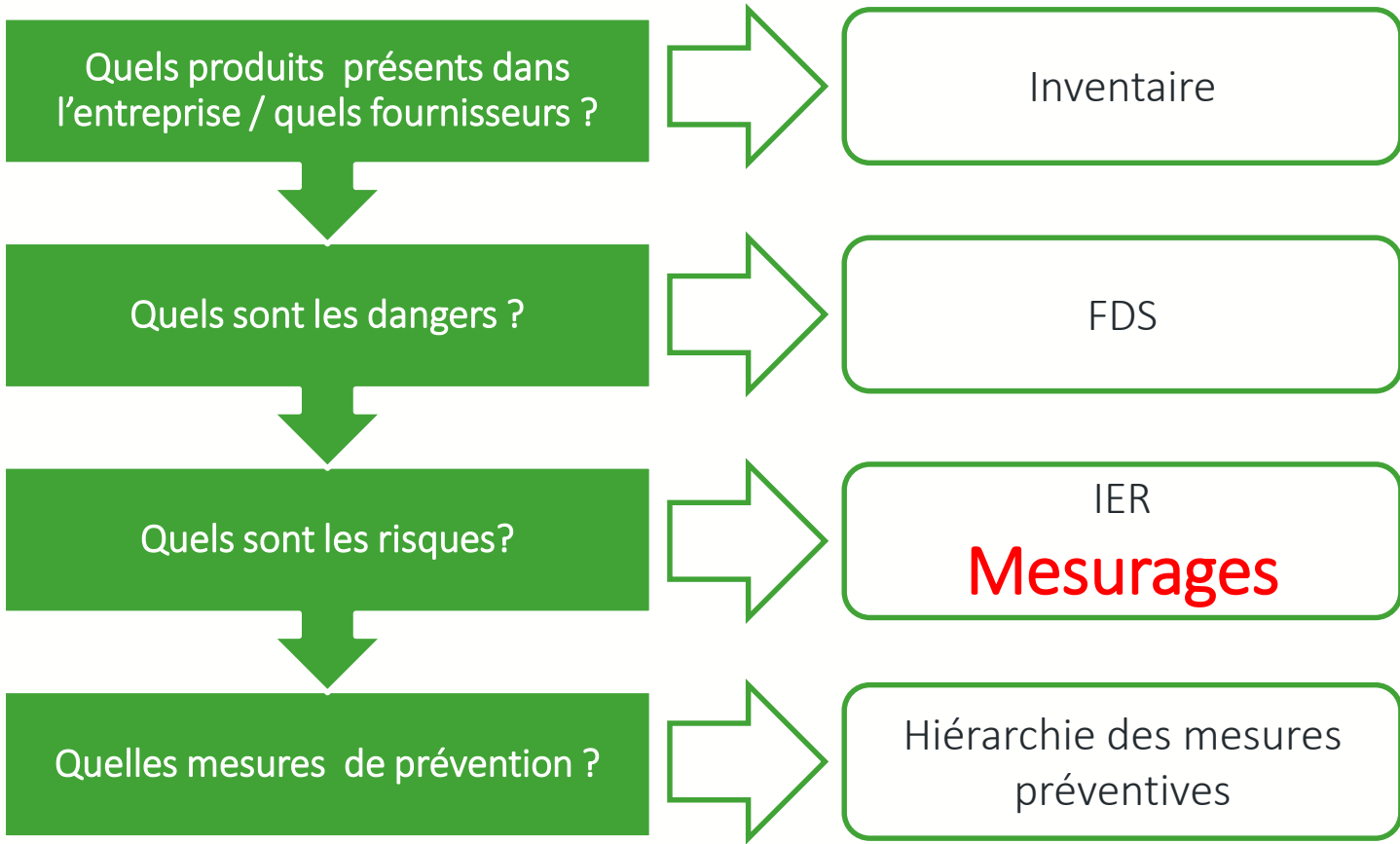


$$S_{cut} = \text{score danger} \times \text{score surface} \times \text{score fréquence}$$

Score de risque	Priorité d'action	Caractérisation du risque
≥ 1000	1	Risque probablement très élevé (mesures correctives immédiates)
100 - 1000	2	Risque modéré nécessitant probablement la mise en place de mesures correctives et une évaluation approfondie (métrologie)
< 100	3	Risque a priori faible (pas de modification)

Source: INRS – ND2233



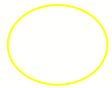


Approche par étapes

Démarche d'analyse de risque chimique

3. La méthodologie - Mesurages

- Les analyses théoriques peuvent être complétées par des mesurages afin de:
 - Valider les résultats théoriques
 - Vérifier le respect des valeurs limites d'exposition (Norme EN689)



4 Cas pratique

Cas pratique

Nettoyage de cuve en laverie

- Isopropanol uniquement
- Tous les jours – 3H/jour
- Local ventilé mécaniquement
- Pas d'aspiration locale



Cas pratique

Nettoyage de cuve en laverie – Hiéra

- Danger

- Isopropanol :
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux
- H336 Peut provoquer somnolence ou fatigue
- Classe de Danger : 3/5

- Exposition potentielle

- Classe de Quantité : 5/5
- Classe de Fréquence d'utilisation: 3/5
- Classe d'Exposition potentielle: 5/5

- Risque

- Score de risque 10000
- Priorité: **FORTE**

PRODUITS DANGEREUX: nouvel étiquetage: tableau de concordance (2)

DANGERS POUR LA SANTÉ		Éléments d'étiquetage NOUVEAU		Éléments d'étiquetage ANCIEN	
Classe de danger	Phrases de risque et combinaisons de phrases	Pictogramme	Valeur de la VLEP	Nature de l'agent chimique	
1	Aucune R36, R37, R38, R36/37, R36/38, R34/37/38, R37/38 R66	Aucun	>100 mg/m ³ >10-100< mg/m ³	Fer / Céréales et dérivés / Graphite / Matériaux de construction / Talc / Ciment / Matériaux composites / Combustion bois traités / Soudure	
2		Xi - irritant			



Classe d'exposition potentielle	1	2	3	4	5	Classe de danger
5	100	1000	10000	100000	1000000	5
4	30	300	3000	30000	300000	4
3	10	100	1000	10000	100000	2
2	3	30	300	3000	30000	1
1	1	10	100	1000	10000	1

Score HRP/ produit	Priorité
≥ 10000	Forte
100 - 10000	Moyenne
< 100	Faible

Classe de fréquence	1	2	3	4	5	Classe de fréquence
5	0	1	1	1	1	5
4	0	1	2	3	4	4
3	0	1	2	3	4	3
2	0	1	2	3	4	2
1	0	1	2	3	4	1

l'agent chimique n'est plus utilisé.

5	R26/27, R26/28, R26/27/28, R27/28, R39, R39/26, R39/27, R39/28, R39/26/27, R39/26/28,		T+ très toxique
---	---	--	-----------------

Cas pratique

Nettoyage de cuve en laverie -

- Classe de danger: 3
 - Score de danger = 100
- Classe de Volatilité
 - T° d'ébullition: 82,4 °C
 - T° utilisation: 20 °C
 - Classe de volatilité : 2
 - Score de volatilité = 10
- Classe de procédé: 4
 - Score de procédé = 1
- Classe de protection collective: 3
 - Score de protection collective = 0,7

Dispersion

Absence de ventilation mécanique

Classe 4, score = 1

Eloignement du salarié par rapport à la source d'émission

Classe 3, score = 0,7

Présence d'une ventilation générale mécanique

Classe 2, score = 0,1

Hotte

Fente d'aspiration

Table aspirante

Aspiration intégrée à l'outil

Score de risque par inhalation = 100 x 10 x 1 x 0,7 = 700

Score de risque	Priorité d'action	Caractérisation du risque
≥ 1000	1	Risque probablement très élevé (mesures correctives immédiates)
100 - 1000	2	Risque modéré nécessitant probablement la mise en place de mesures correctives et une évaluation approfondie (métrologie)
< 100	3	Risque a priori faible (pas de modification)

Classe 2, score = 0,1

Classe 1, score = 0,001

Cas pratique

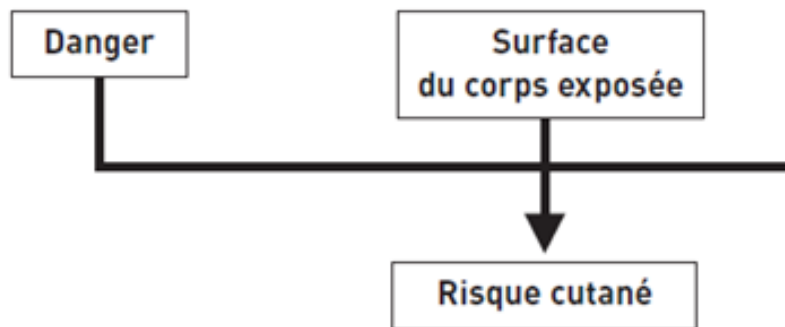
Nettoyage de cuve en laverie – Risque cutané



Classes de danger	Score de danger
5	10000
4	1000
3	100
2	10
1	1

Surfaces exposées	Score de surface
• Une main	1
• Deux mains • Une main + l'avant-bras	2
• Deux mains + avant-bras • Un bras complet	3
• La surface en contact comprend les membres supérieurs et le torse, et/ou le bassin et/ou les jambes	10

Fréquence d'exposition	Score de fréquence
occasionnelle : < 30 min / jour	1
intermittente : 30 min - 2 h / jour	2
fréquente : 2 h - 6 h / jour	5
permanente : > 6 h / jour	10



Score de risque	Priorité d'action	Caractérisation du risque
≥ 1000	1	Risque probablement très élevé (mesures correctives immédiates)
100 - 1000	2	Risque modéré nécessitant probablement la mise en place de mesures correctives et une évaluation approfondie (métrologie)
< 100	3	Risque a priori faible (pas de modification)

SOURCE: INRS - IND2255

Score de risque cutané = 100 x 2 x 5 = 1000

4 Conclusion

FDS et Analyse de risque chimique

1. Inventaire
2. FDS à disposition et à jour
3. Connaissance des procédés de fabrication / d'utilisation
4. Observations de terrain, faire participer les travailleurs et la LH
5. Choix méthodologique
6. Hiérarchie des mesures de prévention



- RÈGLEMENT (CE) No 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
- 7 SEPTEMBRE 2012. - Arrêté royal fixant la langue sur l'étiquette et sur la fiche de données de sécurité des substances et mélanges, et désignant le Centre national de prévention et de traitement des intoxications en tant qu'organisme au sens de l'article 45 du Règlement (CE) n° 1272/2008
- Code du bien-être au travail, Livre VI.- Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques, Titre 1er.- Agents chimiques
- Code du bien-être au travail, Livre VI.- Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques, Titre 2.- Agents cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques